



Le poste doit être un élément remarquable (sur la carte et sur le terrain).

Si il s'agit d'un élément linéaire le poste doit être à une endroit remarquable de celui-ci (coude, extrémité, jonction)

**Le POSTE est :**

- Défini
  - Distinct
  - Sécurisé
  - Accessible (pour tous 4 à 75 ans)
- 
- Dessiné sur la carte par un cercle (pourpre) nettement lisible au centre duquel se trouve l'élément que l'on veut que les coureurs trouvent.
  - Matérialisé sur le terrain par une toile, une pince, (un boîtier SI, un piquet, un ticket de prébalisage).

L.D.